



Centre Communal  
d'Action Sociale  
Hôtel de ville  
BP 100  
74152 Rumilly cedex  
Tél. 04 50 64 69 02

## ↳ Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly

**L'an deux mille vingt-cinq, le 17 février à neuf heures,**

**Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly,** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 6 février 2025

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 17  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 11 votants dont 9 présents et 2 pouvoirs.

**PRÉSENTS** : Mmes Christine BOICHET-PASSICOS, Béatrice CHAUVETET, Astrid CROENNE, Liliane DEBERNARDI, Fabienne JACCOUD, Marie STABLEAUX et Cécile VUILLARD  
MM. Jean-Noël CASSÉ et Claude PERRUISSET.

**PROCURATIONS** :

Mme Jocelyne BIJASSON a donné pouvoir à Mme Marie STABLEAUX  
Mme Edwige LABORIER a donné pouvoir à Mme Astrid CROENNE.

**EXCUSÉS** : Mmes Monique BONANSEA et Julie DESBIOLLES  
MM. Christian DULAC et Daniel GIRODIN.

M. Claude PERRUISSET a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2025-02-08

**Nature de l'acte** : 7 – Finances locales  
7.6 – Contributions budgétaires

**Objet** : **SOUTIEN A LA PARENTALITE : BILAN DES ACTIONS 2024 ET PROJET D'ACTIONS 2025 DANS LE CADRE DU FINANCEMENT PAR LE REAAP 74 (RESEAU D'ECOUTE, d'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS)**

*Rapporteur* : Mme Astrid CROENNE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales, du logement, de la petite enfance et des relations avec les aînés, Vice-présidente du CCAS.

Par délibération du 15 janvier 2024, le Conseil d'administration a approuvé 2 projets composés de 3 actions de soutien à la parentalité prévues dans le cadre de l'Espace Croisollet, et a approuvé la demande de subvention dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Accueil et d'Accompagnement des Parents de Haute Savoie.

En raison d'un nombre trop important de demandes de subvention dans le département et d'une enveloppe budgétaire restreinte en 2024, le REAAP a appliqué un taux de décote de prise en charge à l'ensemble des actions parentalité du réseau et il a limité à 8 le nombre d'ateliers finançables par action.

#### **Le bilan des actions 2024 :**

##### **PROJET 1 : MERCREDIS APRES- MIDI EN FAMILLE**

➤ Action n°1 : « Voyage en famille autour du conte »

9 séances réalisées par une intervenante-musique pour un coût de 1980 € TTC dont 1585 € pris en charge par le REAAP 74.

5 séances ont eu lieu au premier semestre et 4 au second semestre 2024. Au total ce sont 31 familles qui ont participé à cette action, soit 31 parents et 63 enfants différents. Au programme, création de conte et découverte d'instruments musicaux. Parents et enfants sont invités à faire travailler leur imaginaire, à partager un moment de loisirs en famille. Les liens intrafamiliaux sont ainsi resserrés et les échanges avec d'autres familles permettent d'aborder des différences dans les modes d'éducation.

Le média musique permet des échanges sur les coutumes et traditions des différents pays d'origine puisque la musique est un langage universel.

➤ Action n°2 : Ateliers art thérapie avec Laure TESNIERE (art thérapeute) pour les parents et les enfants qui fréquentent les « mercredis après-midi Famille » : l'art thérapie au service de la relation parents/enfants

10 séances ont eu lieu avec l'intervenante art-thérapeute pour un coût de 1100€ TTC dont 790 € pris en charge par le REAAP 74

6 séances ont eu lieu au premier semestre et 4 au second. Ce sont 22 familles qui ont profité de cette découverte soit 22 parents et 45 enfants différents.

Au premier semestre, les familles ont pu découvrir la peinture et la création d'objets pour le jardin de l'Espace Croisollet. Les familles sont fières de voir leurs œuvres exposées dans l'espace public, contribuant ainsi à leur participation à la vie locale de la ville.

Au second semestre, les familles ont exploré l'argile. Parents et enfants ont pu réaliser différentes créations, un excellent support d'activité qui a permis à des enfants en situation de handicap d'exprimer leur créativité.

L'art-thérapeute sait s'adapter aux contraintes de chaque famille et a une excellente approche pour valoriser les compétences parentales ou pour mettre en valeur les capacités d'un enfant plus en retrait ou rencontrant des difficultés. Certains parents ont pu découvrir leur enfant sous un autre jour, en prenant conscience de certaines aptitudes qu'ils n'imaginaient pas.

Tout au long des séances, des échanges très enrichissants ont eu lieu entre les parents, l'intervenant art-thérapeute et les professionnels de la structure.

De manière générale, lors des mercredis après-midi en famille, de nombreux sujets liés aux préoccupations parentales sont abordés spontanément (gestion des conflits dans la fratrie, difficultés scolaires, problématiques intrafamiliales, difficultés d'organisation...). Cette année encore, de nombreuses mamans ont abordé une forme d'épuisement face à la gestion du quotidien, ainsi que le sentiment d'être débordées lorsqu'il s'agissait de poser des limites à leurs enfants. Le fait d'échanger entre elles les a rassurées. Elles ont pris conscience qu'elles n'étaient pas seules et qu'elles avaient le droit de dire que c'était difficile.

- Action n°2 : Ateliers art thérapie avec Laure TESNIERE (art thérapeute) pour les parents et les enfants qui fréquentent les « mercredis après-midi Famille » : l'art thérapie au service de la relation parents/enfants

8 séances de 2 heures pour un coût total de 880 € TTC

Soit Total actions Projet « Mercredis après-midi Familles » :

Prestations intervenantes : 2 680 €

**Demande de subvention REAAP 2025 Actions 1 et 2 : 2 680 €**

### **PROJET 2 : RENDEZ-VOUS APRES L'ECOLE Accompagnement scolaire en famille**

Poursuite de l'action « Après l'école... rendez-vous à Croisollet en famille » les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h.

Objectifs de ce projet :

- Proposer un sas avant de rentrer à la maison avec un accueil adapté à toute la famille ; un espace pour commencer les devoirs, un espace jeux, des outils numériques et un espace cuisine pour le goûter.
- Ecouter le parent et l'enfant sur les difficultés rencontrées ou les questionnements autour de la scolarité.
- Pouvoir répondre à des questions concrètes en reprenant ensemble les cahiers de l'enfant, les conseils de l'enseignant ou les orientations proposées et un accompagnement à l'outil numérique sur les sites proposés aux familles (cahier de texte en ligne, documents à imprimer, Portail familles...)

Depuis la mise en place de cette action, nous constatons que le moment des devoirs peut être synonyme de tension et qu'une forte pression est ressentie par les familles dont les enfants rencontrent des difficultés scolaires. Le jeu est souvent proscrit, il n'est pas toujours considéré comme un support d'apprentissage.

Pour compléter cette offre de service et afin de répondre à nos constats, nous souhaitons mettre en place un temps fort pour soutenir les compétences repérées comme étant difficiles pour les familles.

### **En réponse l'action suivante sera développée en 2025**

- Action n°3 : Ateliers autour du jeu comme vecteur d'apprentissage, pour les familles qui fréquentent les « Rendez-vous après l'école à Croisollet »

2 séances en intérieur + 2 séances en extérieur par la ludothèque de LudoRumilly pour un coût total de 600 € TTC

Soit Total actions projet « Rendez-vous après l'école à Croisollet » :

Prestations : 600 €.

**Demande de subvention au REAAP 2025 projet 2 : 600 €.**

## **PROJET 2 : RENDEZ-VOUS APRES L'ECOLE Accompagnement scolaire en famille**

- Action n°3 : Ateliers autour du jeu comme vecteur d'apprentissage, pour les familles qui fréquentent les « Rendez-vous après l'école à Croisollet »

2 séances en intérieur et 2 séances en extérieur ont été animées par des personnes de la Ludothèque de Rumilly avec mise à disposition des jeux pour un coût de 600 € dont 540 € pris en charge par le REAAP 74.

Ce sont 31 familles qui ont participé à cette action, soit 31 parents et 60 enfants différents. Cette action représente une véritable plus-value pour les familles, permettant aux parents et aux enfants de partager un moment de jeu et de convivialité. Certains parents nous ont confié qu'ils ne jouaient jamais à la maison, soit parce qu'ils n'ont pas de jeux, soit parce qu'ils ne prennent pas le temps. Les enfants sont très heureux de voir leurs parents se prendre au jeu et s'amuser avec eux. Les compétences parentales sont ainsi renforcées, car certains enfants pensaient que leurs parents n'étaient pas capables de comprendre une consigne.

Les intervenants se sont adaptés aux compétences des familles, en portant une attention particulière aux parents maîtrisant mal la langue. Ils ont pris le temps de leur expliquer les règles des jeux et de les accompagner. Un bon échange préalable avec la ludothèque a permis de sélectionner des jeux adaptés aux besoins des participants.

Nous constatons maintenant que les parents sont plus à l'aise pour laisser jouer leurs enfants à la fin des séances d'accompagnement scolaire. Certains parents initient même des jeux de société avec les bénévoles et d'autres enfants. Les compétences de certains parents sont également valorisées, car ils expliquent les règles des jeux à d'autres familles.

### **Les projets d'action 2025 :**

#### **PROJET 1 : MERCREDIS APRES MIDI EN FAMILLE**

Dans le cadre du nouveau projet social de l'Espace de Vie Sociale (2025-2028) et au vu de l'évaluation positive des actions à destination des familles, l'Espace Croisollet souhaite maintenir cette dynamique des mercredis après-midi. Pour ce faire, en plus de l'espace de jeu libre à disposition (jeux d'imitation, coloriage, jeux de sociétés...), il est nécessaire de faire appel à des intervenants qualifiés.

Cet espace familles est ouvert aux parents avec leurs enfants tous les mercredis de 14 à 17h. Tout au long de l'année, les professionnelles de l'Espace Croisollet et les partenaires invitent les familles susceptibles d'être intéressées à venir librement avec les enfants.

Les objectifs de ces actions sont :

- Renforcer le lien sécurisant dans la relation parent / enfant. Dans une double approche, renforcer le regard sécurisant des enfants envers leurs parents et sécuriser les parents dans leur rôle, en revalorisant les savoir-faire des parents et en leur offrant la possibilité de les développer.
- Permettre aux parents de se rencontrer et d'échanger, contribuer à diminuer le sentiment d'isolement, favoriser la création de solidarité.
- Permettre un espace de loisirs parents / enfants qui développe le lien et l'échange parents / enfants à partir de divers supports d'atelier.
- Utiliser l'activité proposée comme un outil de dialogue pour travailler autour des questions des parents et des enfants ainsi que de l'éducation.
- Soutenir les parents dans leur rôle et favoriser le partage d'expérience

**Cette année nous souhaitons développer les deux actions suivantes :**

- Action n°1 : Ateliers Conte et musique pour les parents et les enfants qui fréquentent les « mercredis après-midi Familles » : le conte et la musique au service du soutien à la parentalité

8 ateliers de 2h avec Isabelle NOËL intervenante animatrice, pour un coût total de 1 800 € TTC

### **PROJET 3 l'accompagnement des familles dans la gestion des écrans**

**Dans le cadre du diagnostic du nouveau projet social 2025-2028, la gestion de l'utilisation des écrans est apparue comme une priorité.**

Cet enjeu sera un axe de travail majeur qui sera développé tout au long des années à venir.

Un questionnaire a été transmis aux familles de l'Espace Croisollet afin de mieux comprendre leurs pratiques et leurs besoins sur cette thématique.

#### **Constats**

- Un manque d'information des parents sur les risques liés à une exposition précoce et à une utilisation excessive des écrans.
- Une méconnaissance des parents concernant les outils et les options de restrictions possibles (ex. : contrôle parental).
- Un accès fréquent à des sites et contenus inadaptés
- Une forte demande des enfants pour utiliser les smartphones de leurs parents pendant leur temps libre (par exemple, après les devoirs).

#### **Besoins exprimés par les familles**

Les familles souhaitent bénéficier d'informations et de conseils pratiques sur :

- Les effets des écrans sur le développement de l'enfant ;
- Des stratégies concrètes pour limiter l'utilisation des écrans ;
- Les outils disponibles pour un contrôle parental efficace.

#### **OBJECTIFS OPERATIONNELS :**

- Informer les parents des risques d'utilisation prématurée et de l'addiction aux écrans chez leurs enfants.
- Accompagner les parents à mettre en place des restrictions sur les écrans (contrôle parental, temps limité d'exposition, restriction des possibilités de recherche).
- Informer les enfants des risques d'utilisation prématurée ou forte des écrans.

#### **En réponse l'action suivante sera mise en place.**

- Action 4 : l'accompagnement des familles dans la gestion des écrans : un atelier débat pour les parents proposé par un psychologue de l'Ecole des Parents de Haute Savoie pour un cout de 379€.
- En sus 200€ seront demandés au REAAP 74 pour la mise en place de différents ateliers sur cette thématique à destination des familles.

**Demande de subvention au REAAP 2025 projet 3 : 579 €**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité, par 11 voix POUR (9 membres présents et 2 par pouvoir),**

**APPROUVE le bilan 2024, le projet 2025, ainsi que la demande de subvention 2025 d'un montant de 3 859 € auprès du R.E.A.A.P. 74 (dont les financeurs sont la C.A.F. et le Conseil Départemental).**

**Cette demande de subvention pourra être ajustée en fonction du cahier des charges du REAAP 2025, qui n'est pas encore connu. L'ouverture de la plateforme est prévue vers la mi-février, avec une clôture fixée le 15 mars 2025, soit avant le prochain Conseil d'administration.**

**Cette demande a été réalisée en tenant compte des nouveaux critères proposés par le REAAP 74 suite à l'appel à projet 2024.**

Ainsi délibéré,

Pour extrait conforme,

**Le Secrétaire de séance,  
Claude PERRUISSET**



**L'Adjointe au Maire chargée des  
affaires sociales, du logement, de la  
petite enfance et des relations avec les  
aînés,**

**Vice-présidente du CCAS**

**Astrid CROENNE**

Signé par : ASTRID CROENNE  
Date : 20/02/2025  
Qualité : DOCUMENT VICE PRÉSIDENTE CCAS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

074-267410140-20250217-2025\_02\_SS\_D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2025  
Publication : 20/02/2025

La Vice-présidente du CCAS  
Astrid CROENNE

